



Assemblée Générale Ordinaire 2022 - 2023

Association « A Punta Bunifazinca »

26/10/2023

A Punta Bunifazinca

1



Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Cotisations 2023 - 2024
- Approbations rapports 2022-2023, budget 2023-2024, cotisations 2024
- Renouvellement Conseil d'Administration de l'association
- Points divers



Rapport moral

- Rappel objet et valeurs de l'association
- Synthèse activités/projets 2023
- Adhérents et membres en 2023
- Perspectives



Rapport moral

Rappel objet/valeurs de l'association

- **Objet :**
 - Protection, développement, aménagement et réhabilitation de l'espace rural dans le respect des traditions et de l'environnement du massif entourant la Punta di Bunifaziu
- **Applications :**
 - Aménagement du massif en 3 zones et protection progressive des zones selon éloignement
 - Développement et promotion d'activités nature avec protection de l'environnement
 - Initiatives pour recherche, sauvegarde et protection des vestiges patrimoniaux sur le territoire
- **Valeurs :**
 - Protéger => Environnement, patrimoine, sécurité, ...
 - Partager => Accompagnement, information, promotion, ...
 - Valoriser => Faire savoir et savoir-faire



Rapport moral

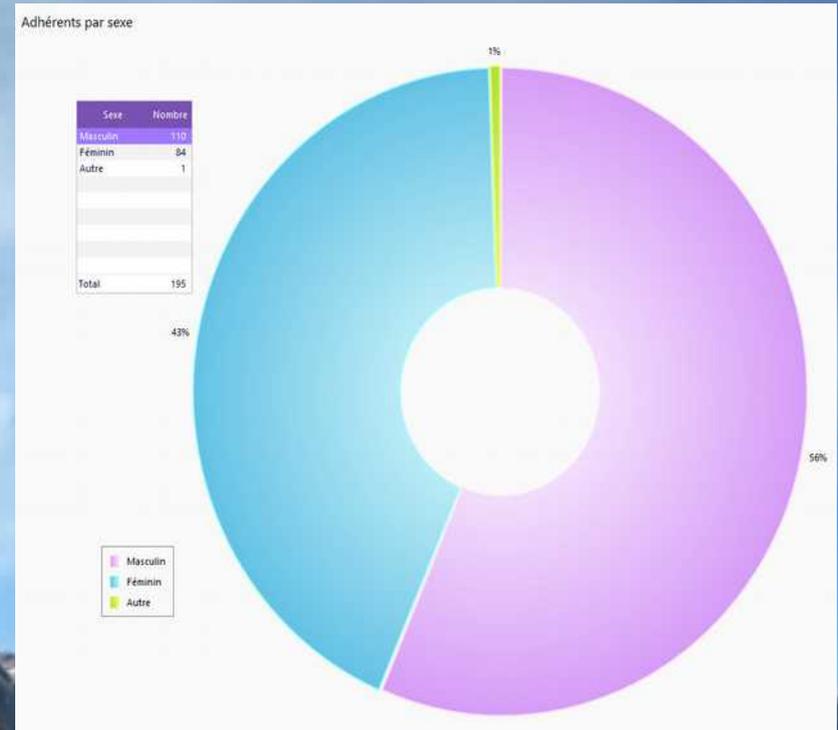
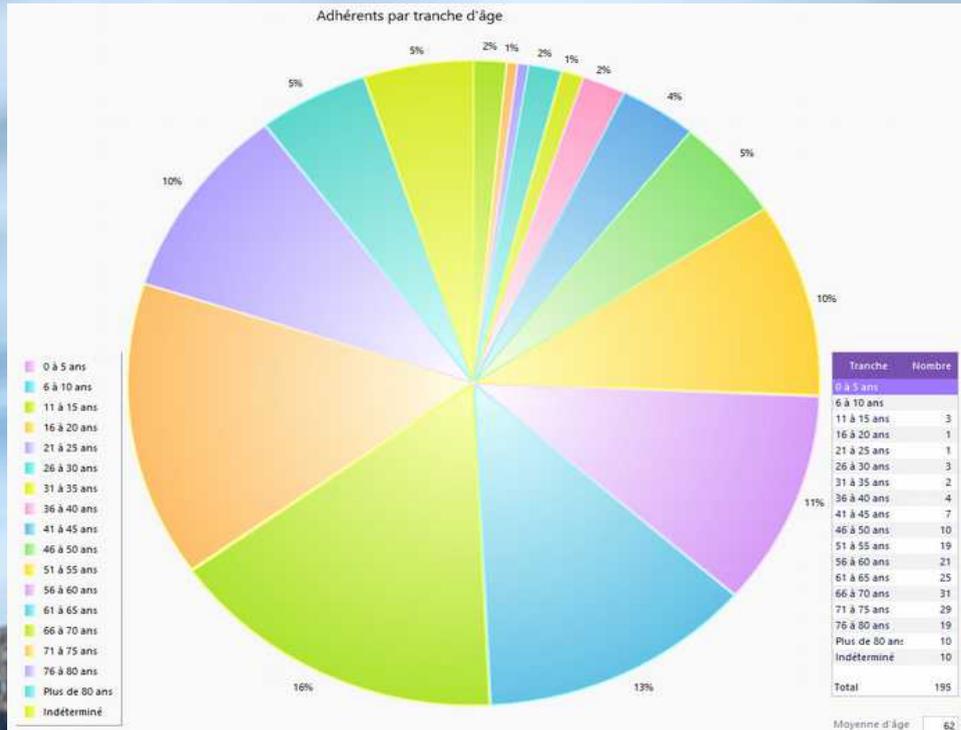
Synthèse activités/projets 2023

- Une année 2023 marquée par la restauration de nouveaux sentiers/chemins (Sapara Vardata/PR9, RD Sainte-Lucie/HR14, Cervi/HR32), les entretiens récurrents et les événements annuels (Nettoyage Cavu, Virades, Trail vallée du Cavu, ...)
- Operati : 42 du 01/10/2022 au 30/09/2023 avec 54 actions sur le terrain
 - 26 sur PR, 9 sur HR, 7 entretiens de pistes, 1 action patrimoniale (arghja PR3), 11 diverses
 - De 6 à 36 participants (19 bénévoles en moyenne)
- Opération « Cavu propre »  le 23/10/2022 : 35 participants
- « 4ème trail Vallée du Cavu »  le 28/05/2022 : 1er trail officiel, 107 concurrents, 2 boucles 32/17km
- Opération « Virades de l'Espoir »  Le 25/09/2022 : 30/40 marcheurs
- Avec le soutien de nos donateurs : Domaine de Granajolo, Lion's Club, ...



Rapport moral Adhérents

- Au 30/09/2022 : 289 dont **158 actifs** (116 cotisations – 73%)
- Au 30/09/2023 : 325 dont **195 actifs** (157 cotisations – 81%)
- Membres au 30/09/2023 : **195 actifs** (60%) - Moyenne d'âge **62 ans** – **44% femmes**





Rapport moral

Perspectives

- Evolution relations APB avec commune, CDC et ONF :
 - Participation APB aux commissions Patrimoine et Vallée du Cavu
 - Demande d'inscription de 4 sentiers PRx/APB au PTIPR en cours avec proposition de contrat d'entretien APB à la municipalité
 - Assistance à l'ONF pour éradication des mimosas du secteur de Lora
- Projet de passerelle du Cavu : réflexions en cours sur un projet A Tyroliana mené par Jean-Jo (2024 ?)
- Sentiers/Chemins/Pistes :
 - Abandon **I Scarpi** en ce qui concerne APB (suggestion nouveau tracé non adoptée !)
 - Sentier retour **église San Martinu** et **hameau de Lora** => deux circuits (au lieu d'un) en partance de Funtanedda ?
 - Achèvement de la restauration **Carciara sup. (HR23)** avec modification tracé (?)
- Patrimoine/Environnement :
 - Boisements : action **mimosas** de Lora en attente ONF (11/2023 ?)
 - Entretiens **bergeries de Mela et de Strascinedda**, **église de San Martinu**, **hameau de Lora**, **caseddi d'Aragali**, **oriu** et **cumpuli Pargolu**, **cumpulu de Strascinedda...**



Rapport d'activité

- Activités détaillées 2022 – 2023 :
 - Activités administratives
 - Réalisations autour des sentiers basse vallée (PRx)
 - Réalisations autour des chemins haute/moyenne vallée (Hrxx)
 - Réalisations Patrimoine
 - Réalisations Environnement
 - Réalisations Evénements
 - Documents *pdf* Synthèse Actions APB et Parcours/Chemins au 30/09/2023 :
 - Point sur la vallée du Cavu : à télécharger en "[Point Vallée du Cavu](#)"
 - Parcours de randonnée de la vallée du Cavu : à télécharger en "[Parcours vallée du Cavu](#)"
- Projets 2023 – 2024 :
 - Operations basse/moyenne vallée
 - Operations haute vallée



Activité 2022 - 2023

Activités administratives

- AGO tenue le 29/10/2022 : 49 adhérents présents/représentés sur 120 à jour et 289 au total
- Convocations et gestion des operati
- Assurance RC pour l'association :
 - Reconduite avec la **FFBA**
- Gestion Site Internet, Page Facebook, page Instagram (nouveau)
- Gestion des adhérents, reçus fiscaux, administrations
- Préparation et gestion des événements (Trail, Virades, Nettoyage Cavu, ...)
- Relations collectivités locales et territoriales : courriers, réunions, autorisations de projets, ...
- Soutiens et partenaires financiers



Autres partenaires

Entreprises partenaires de l'association

DOMAINE DE GRANAJOLO
CORSE PORTO-VECCHIO

**DOMAINE
DE
GRANAJOLO**

AOP CORSE PORTO-VECCHIO



Tradition



26/10/2023



A Punta Bunifazinca



Activité 2022 - 2023

Réalisations autour des sentiers basse vallée (PRx)

- Création/restauration (en limite basse/moyenne vallée) :
 - **Sapara Vardata (PR9)** : de Ranuchjaghja à la piste de descente à la Sainte-Lucie (04/2023)
 - Signalé par panneaux (« vandalisés » récemment), balisé ultérieurement
- Entretien :
 - **PR3/PR3bis, PR2** (10/2022)
 - **PR4, PR5, PR8** (03/2023)
 - **PR3/PR3bis, PR4/PR5** (06/2023)
 - **Carbunari suttanu**, puis **supranu** (07 et 09/2023)



26/10/2023

A Punta Bunifazinca

10



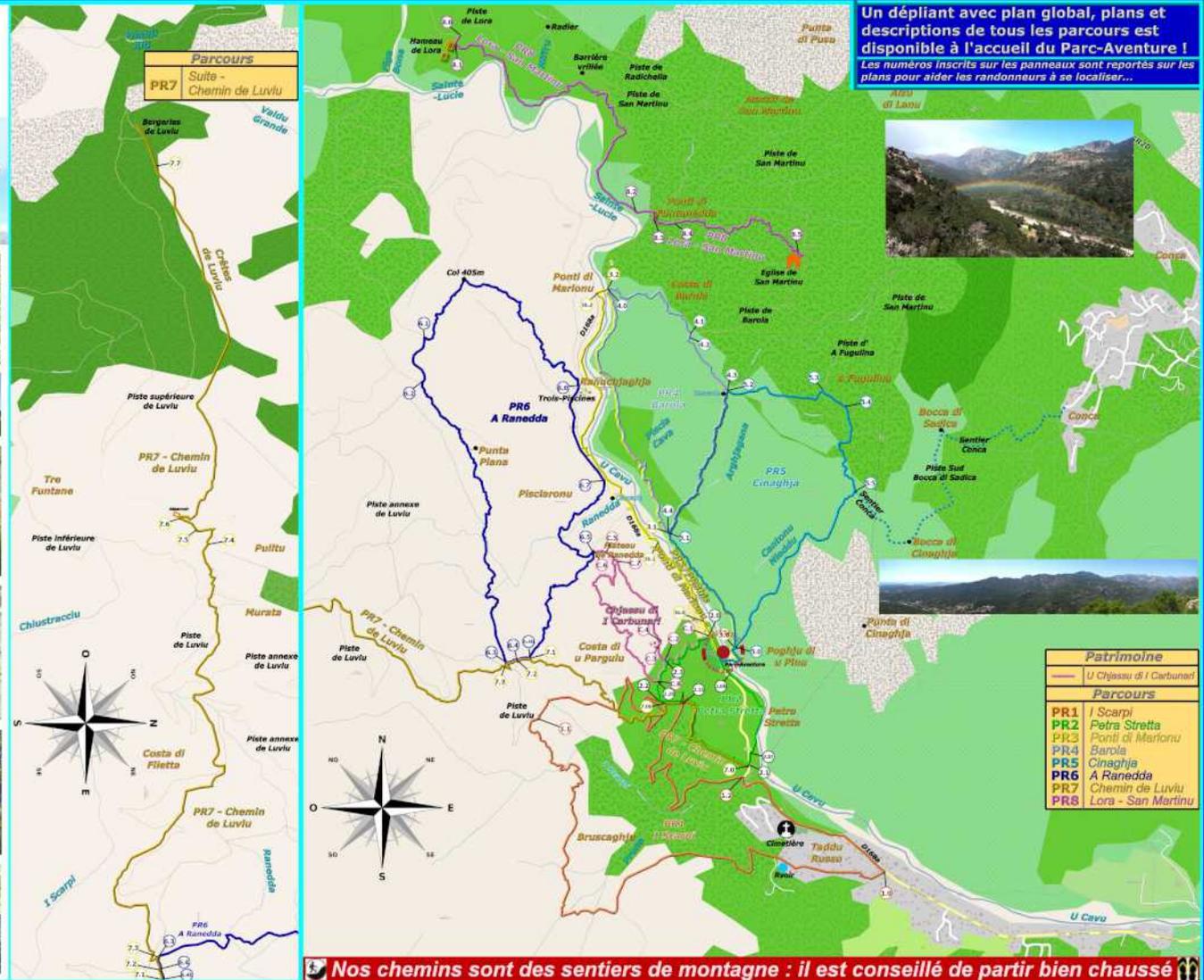
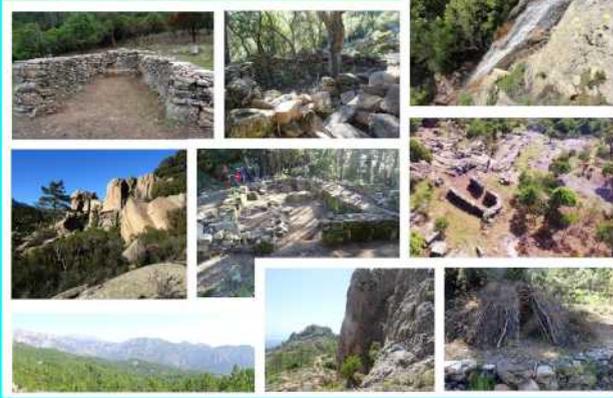
Activité 2022 - 2023

Maj panneau des parcours PRx pour 2023



Sentiers en basse vallée du Cavu :

- A la date du 01/01/2023, 8 parcours PR (Petite Randonnée, Short Hike) et 1 sentier patrimonial créés par l'association "A Punta Bunifazinca"
- Sentier du Ponti di Marionu (PR3/PR3bis) en rives gauche et droite du Cavu pour éviter la marche sur la piste carrossable
- Chemin de Luviu (PR7), restauration de l'ancien chemin de transhumance vers les bergeries de Luviu
- Lora - Funtanedda (PR8), sentier de San Martinu reliant le hameau de Lora à l'église de San Martinu
- Cinq autres parcours en boucle, combinables entre eux pour concevoir des parcours adaptés à chacun avec des difficultés variées (PR1, PR2, PR4, PR5, PR6)
- Un sentier patrimonial : U Chjassu di I Carbanunari
- Signalisation par panneaux numérotés aux intersections
- Balisage avec marques jaunes aux normes FFRP



Un dépliant avec plan global, plans et descriptions de tous les parcours est disponible à l'accueil du Parc-Aventure !
Les numéros inscrits sur les panneaux sont reportés sur les plans pour aider les randonneurs à se localiser...



Patrimoine	
—	U Chjassu di I Carbanunari
Parcours	
PR1	I Scarp
PR2	Petra Stretta
PR3	Ponti di Marionu
PR4	Barola
PR5	Cinaglia
PR6	A Ranedda
PR7	Chemin de Luviu
PR8	Lora - San Martinu



Activité 2022 - 2023

Dépliant des parcours PRx pour 2023

- Dépliant non diffusé pour pouvoir terminer le stock des dépliants 2021/2022
- Nouveau dépliant 2024 sur le site Internet

Chemin de Luviu PR7

Lora - San Martinu PR8

Massifs d'A Punta Bunifazinca et San Martinu Vallées du Cavu et de ses affluents

Patrimoine
U Chjessu di I Carbaneri

Parcours

- PR1 I Scarpi
- PR2 Petra Stretta
- PR3 Ponti di Marionu
- PR4 Barola
- PR5 Cinaghja
- PR6 A Ranedda
- PR7 Chemin de Luviu
- PR8 Lora - San Martinu

Sentiers PRx Basse vallée du Cavu

PARCOURS DE RANDONNÉE proposés par les bénévoles de l'association "A Punta Bunifazinca"

Vallée du Cavu Santa Lucia di Portvechju pour découvrir la vallée autrement

U Chjessu di I Carbaneri Patrimoine

Barola

Cinaghja

A Ranedda

Boucle PR6

PR1 : I Scarpi
Départ : Taddu Russu Centre
Arrivée : 1200m
Difficulté : Auser difficile
PR2 - Ballage jeune
3h00
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1400m
Distance : 7,50km
D+ : 400m
D- : 1800m

PR2 : Petra Stretta
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Facile difficile
PR2 - Ballage jeune
1h30
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m

PR3/PR3bis : Ponti di Marionu 2h00
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Facile difficile
PR2 - Ballage jeune
2h00
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m

U Chjessu di I Carbaneri 2h00
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Auser difficile
PR2 - Ballage jeune
2h00
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m

PR4 : Barola
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Facile
PR2 - Ballage jeune
2h00
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m

PR5 : Cinaghja
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Facile
PR2 - Ballage jeune
2h45
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m

PR6 : A Ranedda 3h30
Départ : Parc-aventure Bedy
Arrivée : 1200m
Difficulté : Facile
PR2 - Ballage jeune
3h30
Arrivée : 1200m
Altitude max : 1200m
Distance : 2,50km
D+ : 200m
D- : 1800m



Activité 2022 - 2023

Réalisations autour des chemins haute/moyenne vallée (HRxx)

- Création/Restauration :
 - **Chemin de Cervi (HR32)** : entre Carciara amont (HR22) et Paliri (HR31) via brèche supérieure du Carciara/Bocca di Cervi (11 et 12/2022)
 - **Chemin Sainte-Lucie RD (HR14)** : depuis le bas de la piste de descente de la Sainte-Lucie à la piste RD pont de Figa (01 et 02/2023)
- Entretien :
 - **Pistes RG et RD Sainte-Lucie (03/2023)**
 - **Sentier Radichedda - GR20** : dans le vallon du Niffru - hors chemins APE et en vue Trail du Cavu (01/2023)
 - **Chemin de Paliri (HR31)** : en vue Trail du Cavu (04 et 05/2023)
- Divers :
 - **Assistance à l'ONF** : démaquisage secteur mimosas/Lora (06 et 07/2023)



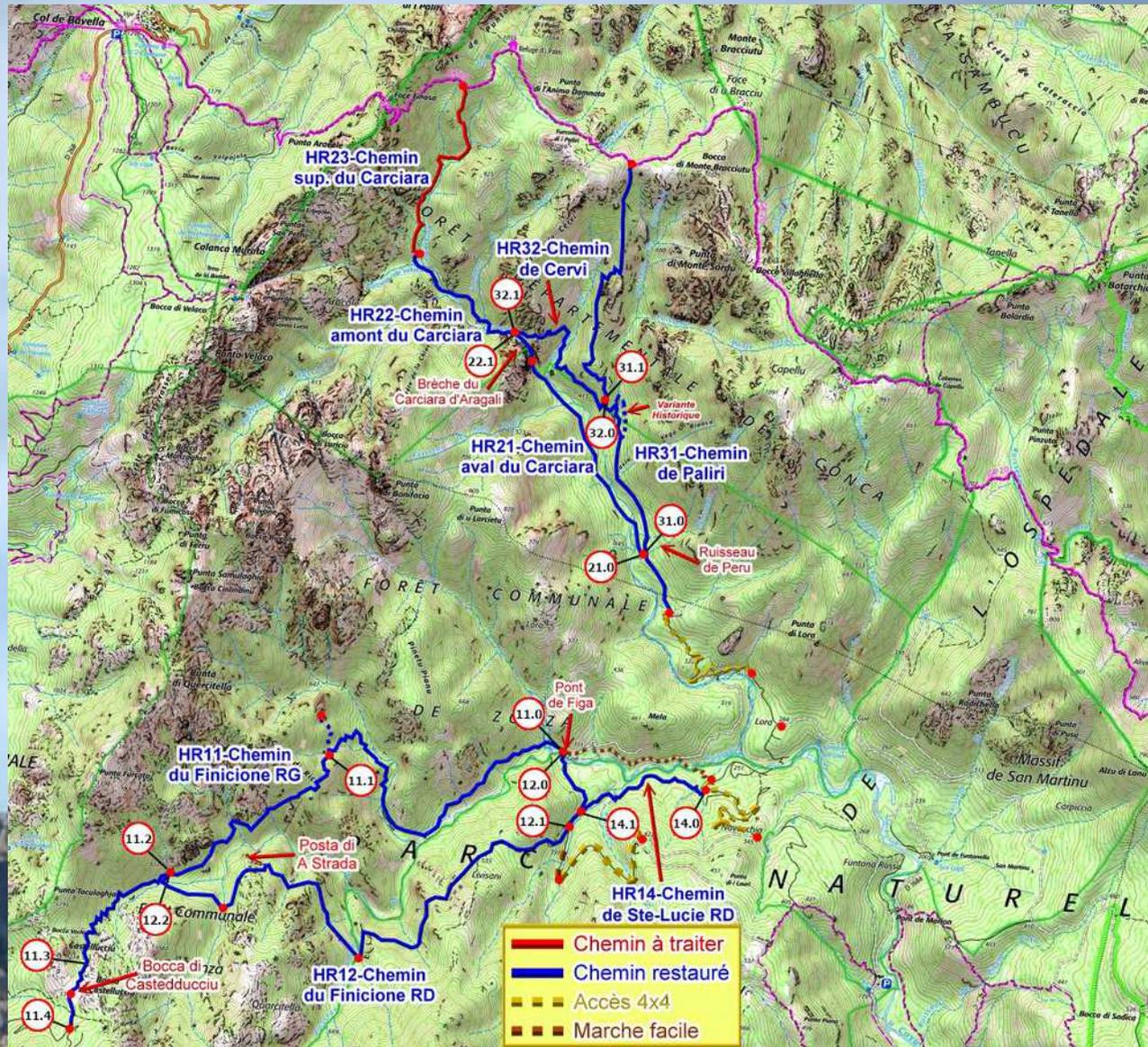
26/10/2023

A Punta Bunifazinca



Activité 2022 - 2023

Situation des chemins HRxx à fin 2023



26/10/2023



Activité 2022 - 2023

Réalisations Patrimoine

- Découverte du **cumpulu de Strascinedda** :
 - Durant la restauration du Chemin de la Ste-Lucie RD (HR14)
 - Cumpulu imposant trouvé dans la remontée après la traversée du ruisseau de Strascinedda
- Mise en valeur **arghja** sur le **PR3** :
 - Démaquisage de la zone
 - Détournement du sentier pour contourner l'arghja



26/10/2023



A Punta Bunifazinca



15



Activité 2022 - 2023

Réalisations Environnement

- Initiative APB pour **Opération « mimosas »** avec l'ONF :
 - A l'initiative APB, démaquisage périmètre d'une aire mimosas près de Lora en vue traitement ultérieur
- Initiative APB pour **protection descente Ranuchjagha** :
 - Conseils pour protection du système racinaire
 - Travaux 2023 orientés par Vincent pour construction de marches
- **Nettoyage du Cavu et de ses accès** :
 - Organisé annuellement par l'associu : **33** participants le 23/10/2022
 - **Les deux rives du Cavu** entre Pont de Marionu et Parc-Aventure + la **D168a** entre Sainte-Lucie/Fiorinu et Parc-Aventure



26/10/2023



A Punta Bunifazinca



Activité 2022 - 2023

Réalisations Événements



• **Trail officiel du Cavu** du 28/05/2023 :

- Organisé par Altore Corsica, avec partenariat APB
- 107 concurrents sur 2 boucles 32km et 17km
- 32km, 2100m D+/D-, 3h30 pour le vainqueur Raymond KEVIN
- 17km, 1000m D+/D-, 1h25 pour le vainqueur Michel THEO



• **Virades de l'Espoir** le 24/09/2023 :

- Organisé par l'association contre la mucoviscidose au Parc-Aventure
- Partenariat APB + A Tyroliana (30 à 40 « marcheurs »)
- Don APB : 500 €



26/10/2023

A Punta Bunifazinca



Activité 2022 - 2023

Tableau des operati 2022 - 2023

DATE	NATURE OPERATA	NB PARTICIPANTS	PR	Pistes moyenne vallée	HR	Patrimoine	Operati officieuses ou hors PR/HR
01/10/22	Entretien PR3bis	9	1				
09/10/22	Entretien PR3bis	6	1				
15/10/22	Entretien PR3bis	6	1				
23/10/22	Nettoyage Cavu et accès	35					1
29/10/22	Entretien PR2 (Sentier de Denis + montée PR7 jusqu'à la carbonara)	12	1				
06/11/22	Restauration chemin Peralzone-Cervi (futur HR32)	17			1		
12/11/22	Restauration chemin Peralzone-Cervi (futur HR32) + entretien HR31 partie basse	23			1		
20/11/22	Restauration chemin Peralzone-Cervi (futur HR32)	31			1		
04/12/22	Restauration chemin Peralzone-Cervi (sentier brèche versant Sud + aménagements versant Nord)	29			1		
18/12/22	Démaquissage plateau de Ranedda/Pargulu	13	1				
07/01/23	Entretien sentier Radichedda – GR20 (vallon de Niffru)	18					1
15/01/23	Entretien sentier Radichedda – GR20 (vallon de Niffru)	26					1
21/01/23	Restauration chemin RD Sainte-Lucie (futur HR14)	22			1		
29/01/23	Restauration chemin RD Sainte-Lucie (futur HR14)	28			1		
04/02/23	Restauration chemin RD Sainte-Lucie (futur HR14)	20			1		
12/02/23	Restauration chemin RD Sainte-Lucie (futur HR14)	14			1		
18/02/23	Restauration chemin RD Sainte-Lucie (futur HR14)	14			1		
04/03/23	Entretien PR5 (Cinaghja)	16	1				
12/03/23	Entretien PR4 (Barola) et PR5 (Cinaghja)	20	1				
18/03/23	Entretien PR5 (Cinaghja)	20	1				
26/03/23	Entretien piste RG Sainte-Lucie (pont de Figa – descente vasques)	4		1			
26/03/23	Entretien piste RD Sainte-Lucie	4		1			
26/03/23	Entretien sentier Lora – San Martinu (PR8)	7	1				
26/03/23	Entretien piste de Cuvva	4		1			
01/04/23	Entretien sentier Sapara Vardata (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	6	1				
01/04/23	Entretien sentier Sapara Vardata (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	10	1				
09/04/23	Entretien PR3	3	1				
09/04/23	Restauration chemin Ranuchaghja – piste Cuvva (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	20	1				
15/04/23	Restauration chemin Ranuchaghja – piste Cuvva (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	18	1				
23/04/23	Restauration chemin Ranuchaghja – piste Cuvva (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	22	1				
23/04/23	Entretien sentier Funtanedda-San Martinu (PR8)	10	1				
27/04/23	Entretien Chemin de Palri (HR31)	6					1
29/04/23	Restauration chemin Ranuchaghja – piste Cuvva (futur sentier Sapara Vardata – PR9)	8	1				
29/04/23	Entretien tronçon descente Sapara Vardata – Ste-Lucie	10					1
03/05/23	Entretien Chemin de Palri (HR31)	6					1
07/05/23	Entretien piste RG Sainte-Lucie (pont de Figa Bona – descente vasques)	16		1			
13/05/23	Entretien piste Mela/Lora secteur mimosas	15		1			
23/05/23	Entretien Chemin de Palri (HR31)	7					1
28/05/23	Trail de la vallée du Cavu 2023	30					1
04/06/23	Entretien sentier de Ponti di Marionu RG (PR3)	36	1				
04/06/23	Entretien sentier de Ponti di Marionu RG (PR3)	10	1				
10/06/23	Entretien PR4/PR5 vers Pscia Cava	10	1				
18/06/23	Mise en valeur arghja sentier de Ponti di Marionu RG (PR3) – Patrimoine	20				1	
18/06/23	Entretien PR4/PR5 vers Pscia Cava et PR3	10	1				
24/06/23	Assistance ONF démaquissage délimitation secteur 1 mimosas	25					1
02/07/23	Assistance ONF démaquissage délimitation secteur 1 mimosas	10					1
02/07/23	Création variante cumpuleddu/carbonara Pargulu du sentier I Carbonari	15	1				
08/07/23	Entretien bas des Carbonari, début suttanu et marches descente dumpuleddu	16	1				
16/07/23	Entretien Carbonari suttanu	15	1				
16/09/23	Entretien piste Mela/Lora après secteur mimosas	12		1			
16/09/23	Entretien Carbonari supranu	8	1				
24/09/23	Virades de l'Esport 2023	10					1
30/09/23	Entretien piste Mela/Lora Niffru – parking 4x4	10		1			
30/09/23	Entretien Carbonari supranu	8	1				
TOTAL 42	42	800	26	7	9	1	11
Moyenne participants/operati		19.0	56.5%	16.7%	19.6%	2.4%	23.9%

26/10/2023



Projets 2022 - 2023

Operations basse/moyenne vallée

- Réflexions décidées 09 et 12/09/2023 :
 - **Révisions signalétique sentiers** : revue site Internet, panneaux indicateurs, panneaux départ, panneaux parcours, dépliants APB, livret sentiers/chemins, mise aux normes PTIPR avec réfection probable des panneaux APB...
 - **Révisions parcours APB** :
 - Parcours en boucles avec les parcours actuels
 - Fusion HR14 et PR9 pour en faire un seul parcours **Sapara Vardata**
 - Lora – San Martinu en deux tronçons avec départ à Funtaneda et abandon temporaire des panneaux dans l'attente des recherches archéologiques et protections des sites (demande de la municipalité)
- Entretien :
 - Ordre de priorités => **PR6, PR2, PR7**
- Signalisation :
 - Ré-installation panneaux vandalisés **PR5, PR8, PR9**
- Patrimoine :
 - Entretien **bergerie de Mela, hameau de Lora, cumpulu Strascinedda, église de San Martinu**
- Divers : **Opération mimosas de Lora** (en attente ONF)



Projets 2022 - 2023

Operations haute vallée

- Entretien :
 - Ordre de priorités => **HR21, HR22, HR23, HR11, HR12**
- Signalisation :
 - **Ré-installation** panneaux vandalisés **HR14, HR21/22/31/32**
- Patrimoine :
 - Entretien **bergerie de Strascinedda, caseddi Aragali, PF téléphérique (?)**
 - Suite **recherches arrivée téléphérique** en RG du Carciara



Rapport financier 2022 - 2023

- Résultats de gestion de l'exercice 2022-2023 au 30/09/2023
- Situation patrimoniale au 30/09/2023
- Budget prévisionnel 2023-2024 (hors contrats/subventions éventuels)



Rapport financier 2022 - 2023

Résultats de gestion 2022 - 2023 (au 30/09/2023)

• <u>Recettes :</u>	6.367 €
- Cotisations.....	3.660 €
- Dons.....	380 €
- Ventes dépliants.....	531 €
- Ventes autocollants..	95 €
- Autres recettes.....	1.126 €
- Formation secours...	335 €
- Cotisations N+1.....	240 €

• <u>Dépenses :</u>	3.903 €
- Achats matériels.....	1.769 €
• Outils balisage.....	370 €
• Outils démaquillage...	167 €
• Fournitures entretien..	1.133 €
• Autres.....	99 €
- Entretien/réparations..	158 €
- Frais et honoraires.....	920 €
• Autocollants APB.....	141 €
• Frais OVH/Internet...	208 €
• Frais bancaires.....	196 €
• Formation secours...	375 €
- Assurance.....	192 €
- Alimentation.....	364 €
- Dons.....	500 €

Résultat 2022 - 2023 : **+ 2.464 €**



Rapport financier 2022 - 2023

Situation patrimoniale (au 30/09/2023)

- ***Compte courant bancaire :***

.... 11.775 € au 30/09/2023

vs 9.311 € au 30/09/2022



Rapport financier 2022 - 2023

Budget vs Réalisations 2022 - 2023

Budget 2022-2023 de l'AGO 2022

• <u>Recettes :</u>	5.000 €
- Cotisations.....	3.000 €
- Dons.....	500 €
- Ventes diverses.....	1.500 €
• <u>Dépenses :</u>	5.000 €
- Publications.....	500 €
- Frais et honoraires.....	300 €
- Achats matériels.....	3.000 €
- Achat prestations.....	200 €
- Assurance.....	200 €
- Divers.....	800 €
• <u>Résultat :</u>	0 €

Réalisation 2022-2023

• <u>Recettes :</u>	6.367 €
- Cotisations.....	3.660 €
- Dons.....	380 €
- Ventes diverses.....	2.327 €
• <u>Dépenses :</u>	3.903 €
- Publications.....	0 €
- Frais/Honoraires.....	920 €
- Achats matériels.....	1.769 €
- Achat prestations.....	158 €
- Assurance.....	192 €
- Divers.....	864 €
• <u>Résultat :</u>	+ 2.464 €



Rapport financier 2022 - 2023

Budget prévisionnel 2023 - 2024 (hors contrats/subventions)

• <u>Recettes</u> :	6.000 €
- Cotisations.....	3.500 €
- Dons.....	500 €
- Ventes diverses...	2.000 €
- Subventions.....	0 €

• <u>Dépenses</u> :	5.500 €
- Publications.....	500 €
- Frais et honoraires.....	1.000 €
- Achats.....	3.000 €
• Outils balisage.....	500 €
• Outils démaquisage....	1.500 €
• Fournitures.....	1.000 €
- Assurance.....	200 €
- Divers.....	800 €

Résultat prévisionnel 2023 - 2024 : 500 €



Cotisations 2023 - 2024

- Proposition pour l'Assemblée :
 - Membre actif : 20,00€
 - Membre bienfaiteur : $\geq 30,00\text{€}$



Approbations par l'assemblée

- Rapports moral et d'activité
- Rapport financier 2022 - 2023
- Budget prévisionnel 2023 – 2024
- Cotisations 2023 – 2024 (proposées idem 2022 - 2023)
- Votes de l'AG
- Renouvellement du Conseil d'Administration pour 3 ans => candidatures

Candidat(e)s précédemment élu(e)s : Jean-José CORONA, Lisa BARTOLI, Nathalie GERONIMI, Eliane BERNARD, Régine GARRIC, Patrice RUCHON, Philippe FOUCRET, Philippe EVRARD

Ne se représentent pas : Régine GARRIC, Lisa BARTOLI

Nouvelles candidatures : Frédérique LOISEL, Jaël CLEMENT

- Election du Bureau par le Conseil d'Administration :
 - Réunion le 16/11/2023 : élection Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire et adjoints



Points divers

- Intervention de Vincent Lucchinacci (municipalité) :
 - Demande d'assistance APB pour divers travaux (démaquisage, élargissement, ...) autour du sentier littoral de la presqu'île de Pinareddu (Capu di Fora)
 - Peut commencer à partir de novembre prochain
 - Pas de nécessité d'operata officielle, à faire en semaine avec 5/8 participants
 - Examen préalable du travail à faire
- Assurance RC de l'association : détails en annexe



Fin de la réunion

Merci à tous nos adhérents !

Grand merci aux bénévoles
actifs sur le terrain...



Assurance RC (1)

- Souscription **FFBA** (*Fédération Française du Bénévolat et de la vie Associative*)
- Responsabilité civile association incluant :
 - **RC générale** :
 - Risques généraux : dommages à autrui par l'associé (dirigeants, adhérents, bénévoles, ...) au cours de ses activités
 - Occupations de locaux : dommages dans des locaux occasionnels
 - Intoxication alimentaire
 - Extensions : Organisation occasionnelle de voyages/séjours, manifestations (nb illimité), feux d'artifice
 - **Défense – Recours** (protection juridique)
 - **RC Dépositaire** (biens confiés, disparition de fonds,)
 - **Assistance Personnes** (assistance pendant déplacement et rapatriement)
 - **Protection Personnes** (accidents corporels - invalidité - décès – frais obsèques – frais médicaux)
 - **RC Mandataires sociaux** (garantie financière personnelle)



Assurance RC (1)

- Souscription **FFBA** (*Fédération Française du Bénévolat et de la vie Associative*)
- Responsabilité civile association incluant :
 - **RC générale** :
 - Risques généraux : dommages à autrui par l'associé (dirigeants, adhérents, bénévoles, ...) au cours de ses activités
 - Occupations de locaux : dommages dans des locaux occasionnels
 - Intoxication alimentaire
 - Extensions : Organisation occasionnelle de voyages/séjours, manifestations (nb illimité), feux d'artifice
 - **Défense – Recours** (protection juridique)
 - **RC Dépositaire** (biens confiés, disparition de fonds,)
 - **Assistance Personnes** (assistance pendant déplacement et rapatriement)
 - **Protection Personnes** (accidents corporels - invalidité - décès – frais obsèques – frais médicaux)
 - **RC Mandataires sociaux** (garantie financière personnelle)



Assurance RC (2)



Assurances-Contrat groupe FFBA N°108138/R
TARIFICATION 2023-24*
ORIAS N° 0902772

CONTRAT DE BASE : Responsabilité Civile Générale, Défense Recours, Responsabilité Civile Dépositaire, Responsabilité Civile, Locaux Occasionnels d'Activités, Indemnisation des Accidents Corporels, Mandataires sociaux, Assistance aux personnes.

COTISATIONS ANNUELLES D'ASSURANCES OPTIONNELLES :

Nombre d'adhérents	Cotisations TTC		Classe 2 (MAM)
	Classe 1	Classe 2	
Jusqu'à 25 membres	40 €	-	Par enfant : 25 €
Jusqu'à 49 membres	80 €	-	Capacité d'accueil d'adultes par AMI Max 29 enfants MAM
Jusqu'à 74 membres	90 €	147 € (indivisibles)	Y compris couverture RC professionnelle
Jusqu'à 109 membres	110 €	170 €	
Au-delà de 109 membres et par tranche au-delà de 25 membres	+ 31 € par tranche	+ 39 € par tranche	

- Classe 1 :** comporte toutes les activités socioculturelles et sportives (sauf les activités de classe 2 ci-après)
- Classe 2 :** comporte les activités suivantes : (présentant un caractère plus dangereux)
Ecologie, agriculture, football, rugby, arts martiaux-doce-kudo, sports de glace, montgolfisme (ski, parapente, randonnée, VTT, trampoline à chiens), sports cyclistes (Cyclotourisme, Cyclisme, VTT), natation, Patinage à roulettes-Roller - Skate board.
- Classe 2 (MAM) Activités des MAM (Maison d'assistants maternels) avec RC professionnelle**
En cas de décès, accident multiple ou particulièrement grave la FFBA est en première ligne dans les 15 jours ouvrés. Pour une indemnité maximale de 100 000 € par sinistre, les AEE, au de convention, les associations cultuelles et leurs clubs 1 à 3, une étude préalable à chaque sinistre est effectuée.

- Option A : Assurance des locaux permanents :**

Surface développée	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 100 m ² de locaux à assurer	20 €
- Option B : Assurance des biens mobiliers (voir items 3a, 3b) :**

Capital assuré (max. 15 000 €)	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 15 000 € de capital assuré	25 €
- Tous risques Informatique :**

Capital assuré (max. 40 000 €)	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 15 000 € de matériel à assurer	25 €
- Tous risques Instruments de musique :**

Capital assuré (max. 100 000 €)	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 10 000 € de matériel à assurer	55 €
- Tous risques Photo, Vidéo, son, lumières et groupe électrogène :**

Capital assuré (max. 100 000 €)	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 10 000 € de matériel à assurer	55 €
- Assurance des accidents corporels des adhérents pratiquants :**

Jusqu'à 200 personnes (Au-delà de 300 faire une étude)	2,00 € par adhérent/membre
--	----------------------------
- GARANTIE OPTIONNELLE Auto-Motion :** 35 Euros TTC par personne assurée. Placé en charge de préjudices restant à la charge de responsables associés dans le cadre d'actions



ATTESTATION D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCES
"MULTIRISQUES ASSOCIATION"
Contrat groupe FFBA N° 108138/R

SMAACL Assurances 141 avenue Sadrader-Aliande 79031 NIOBERT Cedex 9 Site d'assurance agréé et certifié en France. Entreprise à conseil de surveillance et directeur agréé par le Code des Assurances

SOUSCRIPTEUR FFBA - Inscrit à l'ORIAS N° 09052772

FFBA - Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative
5, rue des Castors 68 200 MULHOUSE - 03.89.43.36.66

N° d'ordre : 4546W

ADHERENT / ASSURE

N° adhérent FFBA : 2002211

A Punta Bunifazinca
EVRARD Philippe
Chez Jean-José CORONA - Fiorino - Lieu-dit Fiorino
20144 STE LUCIE DE PORTO VECCHIO

Date d'effet : 01/01/2023

DECLARATION

Objet de l'association : Démaquisage (élagueuse, débroussaillieuse, tronçonneuse exclues) création, restauration sentiers

CLASSE D'ACTIVITE : 2 Nombre de membres inférieur ou égal à : 75

GARANTIES

CONTRAT DE BASE :

Responsabilité Civile Générale, Défense Recours, Responsabilité Civile Dépositaire, Responsabilité Civile, Locaux Occasionnels d'Activités, Indemnisation des Accidents Corporels, Mandataires sociaux, Assistance.

OUI

• MONTANT DES GARANTIES :

Responsabilité civile générale	: 15 000 000 €
dont dommages matériels et immatériels consécutif :	: 8 000 000 €
dont immatériel non consécutifs	: 1 500 000 €
Locaux occasionnels d'activités	: 1 500 000 €
Dommages aux biens confiés :	: 50 000 €
Défense pénale et recours	: 75 000 €



• FRANCHISES :

Dommages matériels entre assurés :	150 €
Dommages aux biens confiés :	Néant sauf 500 € pour les biens loués assurés par le loueur.

PROTECTION DES BIENS :

Assurance des locaux permanents :

NON

Local 1 : Surface :
Local 2 : Surface :

Assurance des biens mobiliers :

NON

Local 1 : Valeur :
Local 2 :

Tous risques informatique :

NON Capital assuré :

Tous risques instruments de musique :

NON Capital assuré :

Tous risques Vidéo, photo, son, lumières et groupe électrogène

NON Capital assuré : 0 €

Accidents corporels des adhérents ou pratiquants :

NON Nombre d'assuré : 0 bénévole

Option AUTO MISSION :

NON Numéro d'immatriculation couvert :

Annulation de manifestations :

NON Val. assurée : Garantie chapiteaux : NON Val. Assurée : 0 €

Assurance optionnelle Circulation des chars et défilés :

NON Catégorie : Masques et costumes : NON Val. Assurée : NON

Biens exposés :

NON Nombre d'expo. : NON

Annulation/Interruption de séjours :

NON Val. Assurées :

Protection juridique :

NON Sans salarié : Avec salarié : Nombre : 0

La présente attestation est valable pour la période de la date d'effet au 31/12/2023 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances. Elle ne peut, en aucun cas, engager la responsabilité de l'assureur au-delà des clauses et conditions générales du contrat auxquelles elle se réfère.

FFBA
5, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Orias 09052772

LES TARIFS

RC Associations: (Contrat de Base)

Nombre d'adhérents	Cotisations TTC		
	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Jusqu'à 25	40 €	-	-
Jusqu'à 49	80 €	-	(MAM)
Jusqu'à 74	90 €	145 € (min.)	-
Jusqu'à 109	110 €	170 €	25 € par enfant
Au-delà de 109 et par tranche de 25 membres	+ 31 € par tranche	+ 39 € par tranche	-

Locaux permanents (Option A)

Surface développée	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 100m ² de locaux assurés	20 €

Biens mobiliers (Option B)

Capital assuré	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 15 000 € du capital contenu à assurer	25 €

Tous risques informatiques

Capital assuré	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 15 000 € du matériel à assurer	25 €

Tous risques Instruments de musiques
Montant de la prime TTC : 15 € de la valeur des instruments appartenant à l'assuré et 2% de la valeur des instruments appartenant à un membre (valeur maximum 100 000 € et cotisation maximum de 22 €)

Capital assuré	Cotisations TTC
Par tranche au-delà de 15 000 € du matériel à assurer	55 €

Annulation, Interruption de Voyage et perte de bagages
Cotisations TTC : 12 % du coût annuel TTC des voyages.

LA LICENCE-BÉNÉVOLE

La «Sans Souci» :

Contrat	Assuré	Formule/Activités	Tarif FFBA
Vie FFBA	Dirigeant bénévole	Obligatoire	3 €
	Membre Classé 1	Bénévoles et sports légers	3 €
	Membre Classé 2	Sports à risques	10 €
	Option	Perte de revenus	+4 €

Protection individuelle du dirigeant et protêtant

Une personne désirant faire du bénévolat dans une ou plusieurs associations, et plus à ses proches les questions :
- l'association est-elle assurée ?
- ma culture civile est-elle adéquate ou est-elle adéquate ?
- ma famille sera-t-elle pénalisée si j'impose quelque chose dans mon activité bénévole ?

Avec la licence Bénévole un responsable bénévole personnel et protêtant individuellement sans avoir à démissionner le double rôle est assuré par l'association. Il est possible d'être membre d'une ou plusieurs associations pour la même cotisation.

La présente garantie ne s'applique qu'en complément et n'oblige pas les associations à souscrire des assurances.

Responsabilité civile générale
Sont garantis les dommages causés aux tiers dans le cadre de vos activités associatives.

- Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs.
- Les dommages matériels et immatériels consécutifs.

Responsabilité de Dépositaire
Dommages subis par les tiers qui vous sont confiés.

Responsabilité de mandataire social
Dommages causés aux tiers par les dirigeants.

Protection de vos droits (défense-recours)

Protection des personnes (vols, incendies, etc.)

- La formule «DIRIGEANT» est gratuite pour 3 ou 10 bénévoles dirigeants élus (sauf la table de l'association et membres de comité, conseil d'administration, bureau, pour les associations adhérentes à la FFBA et adhérents déclarés sur la liste).

- La formule «PRATIQUEANT» est proposée avec 2 niveaux :
- Pratiquant Classe 1 : Socioculturel et Sports légers
- Pratiquant Classe 2 : Sports à risques

Options disponibles
Perte de salaire/Revenu (en cas d'arrêt de travail par exemple)
Paiement non contractuel, le détail des contrats est simple demande. Réservé aux associations non-employeurs.



BÉNÉVOLAT ET VIE ASSOCIATIVE SPÉCIAL ASSURANCE

La Newsletter des bénévoles et des Associations

PROTECTION GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS

LE CONTRAT DE BASE

Cette assurance fait partie du minimum qu'une association devrait souscrire afin d'être couverte pour les préjudices dont elle peut être reconnue responsable.

Responsabilité Civile
- Risques Généraux
- Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, y compris les dommages matériels et immatériels consécutifs.
- Les dommages matériels et immatériels consécutifs.

- Occupation de locaux
- Indemnité d'occupation de locaux (y compris ou prépaiement pour les locaux occupés) ou bien occasionnels

- Indemnité d'occupation
- Organisation occasionnelle de voyages ou séjours
- Vol par prépaiement ou faute par négligence des préposés

- Organisation de manifestations (sans limitation de montant)

- Organisation de feux d'artifice (sans limitation de montant)

Responsabilité Civile de DÉPOSITAIRE
(Bien confiés, dispersion de fonds, etc.)

Responsabilité Civile de MANDATAIRE SOCIAL
(En conseil, dispersion de fonds, etc.)

Protection des personnes (vols, incendies, etc.)

- La formule «DIRIGEANT» est gratuite pour 3 ou 10 bénévoles dirigeants élus (sauf la table de l'association et membres de comité, conseil d'administration, bureau, pour les associations adhérentes à la FFBA et adhérents déclarés sur la liste).

- La formule «PRATIQUEANT» est proposée avec 2 niveaux :
- Pratiquant Classe 1 : Socioculturel et Sports légers
- Pratiquant Classe 2 : Sports à risques

Options disponibles
Perte de salaire/Revenu (en cas d'arrêt de travail par exemple)
Paiement non contractuel, le détail des contrats est simple demande. Réservé aux associations non-employeurs.

TARIFS SUIVANT TROIS CLASSES D'ACTIVITÉS: (Contrat 108138/R)

Classe 1 : Comporte toutes les activités socioculturelles et sportives (sauf les activités de classe 2 ci-après)

Classe 2 : Comporte les activités suivantes : (présentant un caractère plus dangereux)
Ecologie, agriculture, football, rugby, arts martiaux-doce-kudo, sports de glace, montgolfisme (ski, parapente, randonnée, VTT, trampoline à chiens), sports cyclistes (Cyclotourisme, Cyclisme, VTT), natation, Patinage à roulettes-Roller - Skateboard.

Classe 3 : Activités des MAM (Maison d'assistants maternels) avec RC professionnelle (y compris la couverture RC professionnelle)

Football, rugby, arts martiaux-doce-kudo, sports de glace, montgolfisme (ski, parapente, randonnée, VTT, trampoline à chiens), sports cyclistes (Cyclotourisme, cyclisme, VTT), natation, Patinage à roulettes-Skateboard.



Attestation-RC-2022/2023

nifazinca

32